

Proposition du Conseil administratif du 13 septembre 2023 destinée à l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de 4 000 000 de francs pour l'octroi d'une contribution extraordinaire au Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

RECOMMANDATION

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du
3 octobre 2023, dans la proposition PR-1588)

Le Conseil municipal demande que le Conseil administratif s'assure que le crédit budgétaire octroyé soit affecté au siège genevois dans le but de sauvegarder l'emploi au sein de ce même siège.